

Prévenir l'extrémisme violent

Le contexte

La radicalisation et l'extrémisme violent confrontent les sociétés à des défis majeurs : pour justifier la violence, les groupes extrémistes instrumentalisent les obstacles au développement comme les inégalités, la pauvreté, la mauvaise gouvernance et les constructions sexuelles. Les violences extrémistes aggravent à leur tour les conflits existants, renforcent les tendances à la fragilité et à la polarisation et déstabilisent les structures de la société et de l'État. On constate ces dernières années une forte recrudescence de l'extrémisme violent, surtout au Proche et au Moyen-Orient et dans certaines régions d'Afrique et d'Asie. Dans de nombreux pays touchés par cette évolution, le risque est réel de voir l'extrémisme violent réduire à néant une part importante des progrès réalisés ces dernières décennies en matière de développement - notamment avec l'aide de la coopération internationale au développement.

■ Que signifie l'extrémisme violent pour la coopération internationale ?

Dans ces conditions, les actions de prévention précoce de l'extrémisme violent (PEV) deviennent essentielles pour la coopération internationale au développement. Après plus d'une décennie de guerre contre le terrorisme, on constate que les mesures répressives ne permettent pas, à elles seules, d'améliorer la sécurité. Elles ne peuvent ni empêcher la radicalisation ni protéger les populations contre l'extrémisme violent. Les acteurs impliqués sont de plus en plus demandeurs de mesures innovantes, surtout de nature préventive, destinées à compléter les moyens mis en œuvre dans le domaine pénal, policier et militaire et dans celui du renseignement. L'ODD 16 de l'Agenda 2030 (« Promouvoir l'avènement de sociétés justes, pacifiques et ouvertes à tous ») fait référence à la PEV. Il exige d'aider, dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales compétentes à renforcer leurs capacités en matière de prévention de la violence et

de lutte contre l'extrémisme et la criminalité. Le gouvernement allemand reprend ce thème dans sa « Stratégie de prévention de l'extrémisme et de promotion de la démocratie » de 2016 et dans les lignes directrices « Empêcher les crises, résoudre les conflits, promouvoir la paix » de 2017. Les organisations et donateurs internationaux ainsi que les clients et commettants de la GIZ, notamment le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, le BMZ et l'Union européenne (UE), s'intéressent donc au champ d'activité de la PEV.

■ Notre conception de l'extrémisme violent

Dans le présent document, nous entendons par « radicalisation » l'attrait croissant qu'exerce un mode de pensée et d'action extrémiste sur certains individus ou groupes. Nous mettons l'accent sur l'extrémisme violent, dont les activités ont pour objectif d'éliminer les ordres sociaux actuels. La violence mise en œuvre dans ce but prend des formes variées, qui vont des déprédations et du sabotage aux attentats à la bombe et aux attentats suicides en passant par la violence de rue. La violence n'est pas seulement considérée par ceux qui y ont recours comme un moyen légitime d'imposer leur volonté, elle est aussi glorifiée pour elle-même. Il y a donc un risque permanent de violence de masse.

L'extrémisme violent se caractérise par des modèles fortement stéréotypés de type amis/ennemis, par un dogmatisme idéologique très marqué, par l'autoritarisme politique et par une conception identitaire de la société, qui refuse toute forme de diversité sociale et subordonne les libertés individuelles aux objectifs collectifs. L'extrémisme violent se manifeste souvent aussi par le sentiment d'être investi d'une mission et par une ouverture aux théories du complot.

Les parcours de radicalisation varient d'un individu à l'autre, même s'ils présentent souvent des similitudes et des points communs. On distingue généralement deux types de facteurs favorisant l'extrémisme violent, les conditions structurelles (**facteurs push**) et ce qu'on appelle

les facteurs perceptifs de renforcement (**facteurs pull**). Les conditions structurelles regroupent en particulier les disparités économiques, politiques et sociales, comme un fort taux de chômage, des libertés civiles bridées et la répression par l'État, la corruption et la faible efficacité de l'État, surtout dans les domaines de la santé, de la sécurité, des infrastructures publiques et de l'éducation, mais aussi les constructions sexuelles reposant sur des structures sociales conservatrices et patriarcales. Les facteurs de renforcement décrivent les motivations et caractéristiques personnelles et individuelles des parcours de radicalisation. Le sentiment d'absence de perspective, d'insatisfaction et d'affront ainsi que l'impression d'être victime de discrimination et de marginalisation peuvent précipiter certains individus dans des crises existentielles et identitaires, susciter la haine envers certains groupes sociaux et favoriser la radicalisation.

■ Notre champ d'intervention

La PEV valorise l'expérience acquise dans la prévention de la violence et agit généralement à trois niveaux différents. Les actions de prévention universelle, ou « prévention primaire », ne ciblent aucun groupe en particulier. Elles visent un renforcement général de la résilience de la société à l'extrémisme violent et peuvent dispenser des conseils pour la promotion de la culture démocratique ou de la tolérance interculturelle avant même l'apparition des premières tendances extrémistes. Les actions de prévention sélective, ou « prévention secondaire », sont destinées aux personnes chez lesquelles on constate un risque accru de radicalisation en raison de certaines circonstances, comme p. ex. les détenus, ainsi que les personnes présentant les premiers signes de radicalisation. Ce type d'action met généralement l'accent sur un appui aux conditions de vie socio-économiques de ce large public, afin d'empêcher sa rigidification idéologique ou le passage à l'acte violent. La prévention indiquée, ou « prévention tertiaire », cible les personnes déjà radicalisées ; on parle donc souvent ici de déradicalisation ou de distanciation. À ce jour, la GIZ concentre surtout son action sur des projets de prévention universelle et sélective.

Nos positions

La GIZ considère la PEV comme un thème stratégique et important pour la société, qu'il convient d'aborder en le plaçant dans un contexte plus vaste de changement durable. La prévention de la violence et la promotion de la paix, la promotion de la démocratie et de la participation politique, de l'éducation et de la jeunesse sont des compétences centrales de la GIZ. Ces approches sont de nature à exercer une influence positive sur les facteurs structurels favorisant la radicalisation et l'extrémisme violent. Les approches de PEV peuvent être subdivisées en actions pertinentes et en actions spécifiques. Les actions pertinentes pour la PEV portent sur le cadre institution-

nel et structurel ; elles peuvent en effet appuyer les institutions dans la mise en œuvre et la coordination de stratégies de prévention ou travailler sur des déficits structurels porteurs d'un potentiel de radicalisation (p. ex., chômage et absence de perspectives, conditions de détention inhumaines dans les établissements pénitentiaires, discrimination des minorités). Les actions relevant spécifiquement de la PEV visent directement ou indirectement certains schémas (cognitifs ou comportementaux) des personnes à risques ou de leur entourage social. Il s'agit par exemple de promouvoir la résilience aux idéologies extrémistes par la déconstruction des conceptions dichotomiques du monde ou des stéréotypes et par l'encouragement de la tolérance vis-à-vis des tenants d'opinions différentes. Les actions que mène la GIZ pour promouvoir l'autonomie de l'individu et sa responsabilité quant à son propre parcours de vie vont à l'encontre des conceptions extrémistes selon lesquelles l'individu ne fait qu'un avec la collectivité. À ce propos, les positions de la GIZ sont les suivantes :

■ La PEV requiert des approches multi-acteurs.

La radicalisation s'inscrit dans un contexte où interagissent des facteurs politiques, sociaux et religieux ou idéologiques. Dans de nombreux pays partenaires, les gouvernements considèrent l'extrémisme d'abord comme un problème sécuritaire et souhaitent bénéficier d'un soutien dans le domaine policier, judiciaire et pénitentiaire, tandis que de nombreux groupes sociaux y voient aussi un phénomène social, religieux ou culturel. Afin de garantir la pertinence des actions, ainsi que leur crédibilité et leur acceptation, il convient donc d'y associer un grand nombre d'acteurs de l'État et de la société civile, en particulier des organisations communautaires, et d'avoir recours aux structures de la collectivité. Il faut identifier et traiter à temps les tensions entre certaines catégories de population et les autorités afin de réduire au maximum les résultats négatifs non intentionnels (cf. plus bas). Il est important, à la fois pour la conception et pour la mise en œuvre de l'action envisagée, d'intégrer des intermédiaires et multiplicateurs locaux, comme des dignitaires ou des représentants des autorités religieuses, qui ont le même environnement social, les mêmes traditions, la même langue, la même culture et la même religion que la catégorie de personnes menacée. L'objectif de la GIZ est, dans une optique de prévention efficace, de promouvoir dans l'ensemble de la société une culture de la tolérance et de la prévention, d'encourager un dialogue ouvert et de montrer que de vastes coopérations sont nécessaires.

■ La PEV dépend du contexte local.

Afin de pouvoir traiter les relations de cause à effet qui sous-tendent les processus de radicalisation, les actions de PEV spécifiques doivent être conçues et mises en œuvre au plus près du contexte. Même si la contextualisation est de toute façon une approche standard de la GIZ, elle est

particulièrement indiquée dans ce cas. Des travaux de recherche récents ont permis de comprendre que dans des situations comparables, ou au sein de groupes de population vulnérables, différents mécanismes de recrutement constituent la cause principale des divers parcours de radicalisation. Le travail de conception des projets doit donc intégrer une analyse systématique des configurations d'acteurs et de conflits dans le contexte spécifique du projet, en tenant également compte des éventuelles stratégies de PEV des gouvernements partenaires ainsi que de la perspective interne des groupes de population concernés. La planification d'actions de PEV en fonction du contexte exige de mener des missions d'examen conçues en conséquence et de prévoir une phase d'orientation de plusieurs mois au début du projet.

■ **Les actions de PEV doivent être différenciées en fonction du genre et tenir compte des stéréotypes de genre.**

Les thématiques du genre très conflictuelles, comme les conceptions traditionnelles des rôles, le sexisme et les conceptions inégalitaires sont un facteur important dans l'intérêt que portent les jeunes hommes et les jeunes femmes aux groupes extrémistes. Il s'agit notamment des stéréotypes de genre, comme la virilité agressive et militarisée, qui sont souvent, en plus d'une énorme incertitude quant à leur propre rôle, une des causes de l'attrance des jeunes hommes pour les milieux extrémistes. De la même manière, des jeunes filles et des jeunes femmes issues de familles musulmanes optent pour un islam plus strict que celui pratiqué par la génération de leurs parents et rejoignent le milieu djihadiste. Elles peuvent aussi y voir une forme d'« autonomisation » au sein d'une hiérarchie familiale patriarcale. Même si les femmes sont nettement moins impliquées dans les actes de violence que les hommes, elles peuvent aussi assumer des fonctions importantes dans la diffusion des idéologies au sein de la famille, de la collectivité ou dans les médias. Comprendre que les aspects et dynamiques de genre sont très actifs dans tous les extrémismes est indispensable pour concevoir des actions de prévention efficaces, car les groupes extrémistes ont, eux aussi, des offres et des stratégies de recrutement conçues spécifiquement en fonction du genre.

■ **Seules les actions de PEV visant le long terme sont efficaces.**

La prévention durable et, de ce fait, efficace passe obligatoirement par des interventions visant le long terme et donc par un engagement pérenne et fiable. Les actions individuelles à court terme ne suffisent pas à traiter les facteurs sociétaux ou individuels complexes qui favorisent la radicalisation. La mise en œuvre peut commencer par des actions pilotes de faible ampleur conçues de manière

souple en fonction du contexte. Des projets et programmes à plus grande échelle pourront être envisagés lors d'une phase suivante.

■ **La conception et la communication des actions de PEV doivent tenir compte des particularités des groupes cibles.**

Parmi les principes de mise en œuvre importants de la GIZ qui présentent une pertinence particulière pour les actions de PEV, on citera la planification et la gestion participatives et les plus transparentes possibles des actions en collaboration avec les institutions et acteurs impliqués et une communication sensible à destination des clients et commettants, des partenaires, des groupes cibles et du public. Ce dernier point est important si l'on veut éviter de « sécuritiser » cette thématique, de stigmatiser certaines catégories de population et de donner ainsi aux extrémistes la possibilité de présenter les campagnes d'information comme hostiles. Si ces actions servent involontairement des récits extrémistes, elles deviendront rapidement contre-productives et pourront dissuader des partenaires potentiels de la coopération internationale.

■ **La GIZ peut intégrer les actions de PEV de manière modulaire dans de vastes approches de promotion.**

Pour prévenir durablement l'extrémisme violent en ne se contentant pas de traiter les symptômes, il faut une approche holistique tenant compte des causes politiques, sociales et socio-économiques et contrant les forces génératrices d'exclusion au sein de la société. Pour avoir les meilleures chances d'agir durablement, les actions de PEV doivent être placées dans un contexte plus vaste, comprenant la bonne gouvernance, la promotion de la démocratie et l'État de droit, et associées à des mesures en faveur de la cohésion sociale, de l'intégration de couches de population marginalisées et du développement de la paix. La GIZ appuie de nombreux projets qui visent un développement socio-économique durable dans les pays partenaires et combattent indirectement les facteurs structurels favorisant la radicalisation, comme l'absence de perspectives économiques, l'insuffisance des possibilités de formation, la faible participation politique, l'absence de droits, le manque de transparence et la corruption. Une obligation redditionnelle renforcée pour les acteurs publics et la professionnalisation du secteur de la sécurité réduisent l'arbitraire et les abus de pouvoir et renforcent le sentiment de citoyenneté et la cohésion sociale. Les projets qui interviennent dans les domaines de la promotion des jeunes et de la paix, de la prévention de la violence et du travail sur le passé, du dialogue interreligieux, de l'accès au droit, de la promotion de l'éducation, de l'économie et de l'emploi ou du renforcement du pluralisme et de la compétence des médias sont également importants pour les actions de PEV et permettent une approche modulaire intégrée. À l'inverse, c'est l'intégration sensible de

l'approche de PEV qui fait d'un projet axé sur le cadre structurel ou sur des groupes cibles défavorisés un projet pertinent pour la PEV.

Il existe d'autres points de contact importants avec des domaines comme l'exode et la migration. L'analyse précise de ces interactions et l'élaboration d'approches de réforme spécifiques constituent l'un des défis à surmonter pendant les prochaines années.

■ La réduction des risques : un volet important de la planification et de l'exécution des actions de PEV

Les projets de PEV présentent un risque élevé de résultats négatifs non intentionnels, en particulier en ce qui concerne les droits humains et la sensibilité au genre et aux conflits. Ce risque augmente lors de la coopération avec des gouvernements partenaires ayant une conception différente de la prévention. Un projet peut apporter une contribution importante en faisant comprendre aux partenaires qu'une lutte disproportionnée contre l'extrémisme, par exemple par des poursuites judiciaires arbitraires, est souvent contre-productive et peut parfois favoriser la radicalisation. Dans le pire des cas, la PEV peut être détournée comme moyen de stigmatisation et de répression politique contre les opposants. La GIZ court le risque d'être perçue par les groupes cibles comme un soutien partial à l'appareil de sécurité. Le système de gestion des sauvegardes et du genre dont dispose la GIZ lui permet de recenser les résultats négatifs non intentionnels. Elle réalise pour ce faire une analyse intégrée du contexte et des droits humains et met au point des indicateurs SMART et des systèmes de suivi correspondants (sensibles au contexte). Grâce à sa longue expérience du développement de systèmes de suivi axés sur les résultats, la GIZ est bien positionnée dans ce domaine et devrait valoriser ces connaissances. Il est également important que les projets poursuivent des objectifs réalistes et offrent des perspectives réelles afin de ne pas susciter d'attentes injustifiées tant chez les clients et commettants que chez les partenaires. La prévention indiquée, à savoir le travail avec des personnes déjà radicalisées, nécessite de redoubler d'attention en ce qui concerne les risques. En effet, une possible proximité des milieux extrémistes implique des risques pour le personnel de la GIZ et de ses partenaires, qu'il faut prendre particulièrement compte dans le cas de projets devant intervenir dans ce domaine.

Mentions légales
Publié par :
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société
Bonn et Eschborn

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15
E info@giz.de
I www.giz.de

Expérience et recommandations d'action

À l'heure actuelle, l'expérience de la GIZ dans le domaine de la PEV concerne surtout les actions de prévention universelle, comme la prévention de la violence en Afrique du Sud, par exemple. Les premières expériences pertinentes en matière de PEV ont été acquises dans le cadre du projet d'International Services (InS) financé par l'UE, portant sur l'extrémisme en milieu pénitentiaire en Jordanie. Quelques projets financés par le BMZ ou l'UE mènent des activités de prévention sélective (renforcement des capacités des jeunes en vue du développement de la paix et de la gestion non violente des conflits aux Philippines, projet de promotion de l'économie au Nord-Cameroun, etc.). Le projet de dialogue interreligieux sur l'extrémisme violent (*Interfaith Dialogue on Violent Extremism* – iDove) mené par de jeunes adultes d'Europe et d'Afrique dans le cadre du projet sectoriel « Valeurs, religion et développement » œuvre à la prévention précoce de l'extrémisme violent par des formats de dialogue interreligieux et intrareligieux. D'autres projets de PEV spécifiques sont en phase de démarrage ou en cours de développement (p. ex. le projet de prévention de la violence et de la radicalisation dans le système pénitentiaire en Tunisie, financé par le ministère allemand des Affaires étrangères).

Il est difficile d'apporter la preuve de l'impact de la prévention et de ses succès visibles. Il est essentiel pour les projets de PEV que les objectifs et les indicateurs soient formulés de manière réaliste, au moyen d'un échange critique et constructif avec les clients et commettants. La GIZ développe les échanges avec les acteurs de la recherche pratique en prévention dans une optique de développement de ses capacités techniques et d'analyse, d'évaluation des résultats et de participation aux débats stratégiques importants.

Partenaires de coopération

La GIZ coopère notamment avec le Congrès allemand de prévention de la criminalité (DPT) et avec son institut de recherche appliquée sur la prévention (dpt-i). Le DPT, le plus important congrès allemand consacré à la prévention de la criminalité et aux domaines connexes de la prévention, réunit une fois par an depuis 1995 les principaux acteurs du secteur de la prévention, qui englobe également la PEV depuis quelques années. Le DPT et la coopération avec le dpt-i ouvrent à la GIZ des forums importants pour un échange au niveau national et international sur ce thème et lui permettent de se présenter comme un acteur important de ce champ thématique.

De premières relations de coopération ont été nouées avec les milieux scientifiques et seront développées.

Responsable/contact :
Andreas Auer
CC État de droit et sécurité, 4C10
E andreas.auer@giz.de

Ont participé à la rédaction de ce document :
Susanne Jacobi et Annira Busch

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Eschborn, 2019